

Contribution à la communication au sein de l'APR

Document de travail interne à l'APR
Socio-Démographie de la CUS : Stammtisch du 23 octobre
2006

Hadrien TOUSSAINT
htoussaint@apr-strasbourg.org

Accédez aux autres documents disponibles sur notre site
<http://www.apr-strasbourg.net/contribution.php>
et inscrivez-vous pour recevoir toute l'information APR.

Personnes présentes :

ADE Frédéric, CUS
AUBRY Bernard, INSEE
BONNE David-Alexandre, Strasbourg Conseil SARL
HERAUD Jean Alain, BETA Cereq, APR
LEVY Rachel, BETA Cereq
MASQUIDA Jean-Paul, APR
NONN Henri, APR
TOUSSAINT Hadrien, APR

Ce premier stammtisch scientifique de l'APR, c'est déroulé en trois temps. Tout d'abord un premier tour de table pour connaître les différentes personnes présentes à ce stammtisch et leurs domaines de compétences. Ensuite la discussion à porter sur la méthodologie à adopter pour analyser l'attractivité de l'enseignement supérieur dans la CUS. Enfin, dans un troisième temps, ont été évoquées les grandes thématiques à aborder lors des différents stammtischs et pour les trois ateliers thématiques définis à partir des atouts de la CUS en terme d'attractivité de population.

1. Tour de table

Dans un premier temps, Jean-Alain Héraud a proposé un tour de table. Ce tour de table a notamment été l'occasion de pour David Alexandre Bonne de présenter l'étude effectuée par *Strasbourg Conseil* sur « l'ouverture internationale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du Grand-Est » et à Rachel Lévy de présenter les travaux effectués au *BETA* sur la constitution d'une base de donnée concernant l'organisation de l'ULP.

1.1. Présentation de Strasbourg Conseil SARL :

Créé en mai 2005, *Strasbourg Conseil SARL* est un cabinet d'études, d'ingénierie de projets et de veille stratégique, issu de la collaboration entre deux consultants indépendants, Francis BLANRUE et David-Alexandre BONNE. Le cabinet a notamment conduit une étude sur « ouverture internationale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du

Grand Est », commanditée par la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité du Territoire (DIACT) et la Mission d'Etude et de Développement des Coopérations Interrégionales et Européennes du Grand Est (MEDCIE). Concrètement, cette étude portait sur les échanges d'étudiants et d'enseignants au niveau international, sur les stratégies des établissements d'enseignements supérieurs et sur la coopération internationale en matière de recherche universitaire. *Strasbourg Conseil SARL* peut donc apporter, une base de connaissances, une expérience et une méthodologie qui pourront servir au projet de l'APR et de la CUS.

1.2. Présentation du projet de base de données sur l'ULP, conduit par le BETA :

Le projet auquel participe Rachel LEVY et rassemblant une large équipe de chercheurs en économie du BETA est de constituer une base de données sur la recherche à l'ULP, dans le but de connaître les relations internationales qu'entretient l'ULP à ce sujet. Le BETA a donc recensé, en procédant chercheur par chercheur, les publications, les brevets, les contrats de recherche, etc.

Il faudrait maintenant savoir comment utiliser ces informations d'une manière rapide et synthétique ?

2. Discussion sur : L'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la CUS

Monsieur ADE rappelle à l'assemblée que la CUS désire connaître l'évolution possible des différentes tranches d'âges de sa population et notamment de sa communauté étudiante et de son enseignement supérieur. Dans ce domaine, Strasbourg, en tant que siège d'institutions européennes, a un statut à maintenir et/ou à acquérir. La migration importante des étudiants vers et de la Communauté urbaine de Strasbourg (migration nationale, européenne et internationale) peut être révélatrice de l'attractivité de la CUS.

Ainsi, le but du *stammtisch* était de savoir sur quels points essentiels il faut se focaliser pour appréhender ce thème et donc d'organiser la réflexion prospective.

2.1. La démarche à adopter :

- En plus de distinguer les différentes tranches d'âges à l'intérieur de la population de la CUS, à l'intérieur de la tranche d'âge concernant les étudiants, il faut décomposer entre ce qui était le 1^{er} cycle d'études supérieures et les 2nd et 3^{ème} cycles.

En effet, le 1^{er} cycle (BTS, IUT, DEUG, Licence, ...) est plus diversifié d'un point de vue de la quantité des formations proposées et d'un point de vue géographique. Des villes comme Mulhouse, Colmar, Metz et beaucoup de lycées se sont investis dans ce domaine. Par conséquent, les étudiants et les parents préfèrent que les études débutent en un lieu proche du domicile familial.

Cela n'est pas le cas pour les cycles supérieurs car la dépendance de l'étudiant par rapport à sa famille est moindre et l'offre de formation est moins diversifiée. Les grandes villes comme Strasbourg ont dans ce cas une grande attractivité.

- Il faut également faire une distinction en fonction de l'origine des étudiants. En effet, les universités strasbourgeoises comptent beaucoup d'étudiants étrangers. L'importance d'une ville, son image à l'étranger et en France conditionnent donc son attractivité pour les étudiants étrangers. A ce titre, la dimension rhénane de Strasbourg et plus largement de l'Alsace prend une grande importance. L'existence ou l'absence de structures d'accueil et d'aides à l'installation et aux études d'étudiants disposant de moyens restreints conditionne également cette attractivité.
- Autre distinction à opérer : la distinction fonction des métiers préparés dans le cadre des différents établissements d'enseignements supérieurs. Les trois universités strasbourgeoises, les différentes facultés ou écoles ne préparent pas aux mêmes types de métier. De plus, il existe différents types de formations dans l'enseignement supérieur qui se développent : l'alternance, l'apprentissage, et surtout la formation continue. L'existence et le développement de ces différents types de formations sont sources de stratégies, d'orientations pour les établissements d'enseignements supérieurs. Par exemple, l'Université de Haute-Alsace a beaucoup investi dans la formation continue.

Le but de ces distinctions à opérer à l'intérieur de la communauté étudiante est de trouver les différents aspects de la migration des étudiants vers et de la CUS, c'est-à-dire trouver quels sont les attraits de la CUS, trouver les paramètres qui pilotent le système universitaire.

2.2. Les études existantes et les personnes à inviter :

En fonction de ces trois types de distinctions qu'il conviendrait d'opérer, il serait bien d'obtenir des statistiques et d'inviter des personnes compétentes qui pourraient les apporter et les analyser. (Exemple : les personnes compétentes du Pôle universitaire européen et au rectorat)

En parallèle à ces réflexions, il est nécessaire de se poser la question suivante : Quels sont les établissements auxquels il convient de s'intéresser ? (Les écoles d'infirmières, d'ingénieurs, d'art, les lycées pour les BTS, les IUT, les universités...)

Par exemple, Jean-Alain Héraud rappelle que l'école d'art déco. de Strasbourg est l'une des meilleures de France mais représente moins de 200 étudiants, il se demande donc s'il faut s'y intéresser ?

Plus largement, faut-il trouver les domaines où Strasbourg est le mieux placé, pour appréhender, pour comprendre l'attractivité de son enseignement supérieur et de sa recherche ?

En réponses à ces questions, il apparaît que plusieurs études ont déjà été réalisées sur ce thème :

- Une étude de l'IECS sur l'impact des institutions européennes sur l'attraction de la population et notamment des étudiants. (étude dirigée par Constantin Nanopoulos)
- Deux études sur les flux d'étudiants à Strasbourg (une de M. Henri Nonn de 1992-93 et une autre de M. Jean Alain Héraud)
- Une étude de la même époque sur le problème du logement étudiant à Strasbourg, faite par l'ADEUS

- Une étude a été commandée par le CROUS sur le logement étudiant. Elle devrait être publiée prochainement. Il faudrait donc contacter Sandrine Zobel, chargée d'études au Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes (SGARE) à ce sujet.

Il existe donc déjà différents documents de bases qui pourront servir de base à la réflexion.

Quelqu'un pourra-t-il faire le point sur ces documents au stammtisch prochain ?

3. Les « axes forts » de la CUS :

En parallèle de la discussion sur l'enseignement supérieur et la recherche, les différents intervenants se sont posés la question de savoir s'il fallait s'intéresser à des attraits de Strasbourg extérieurs à l'enseignement supérieur et à la recherche ? (Exemple : le tourisme, le patrimoine, etc.) La réponse commune à tous les intervenants est : « oui. »

Il convient donc de définir les points importants qui donnent à la CUS une grande force d'attraction sur la population.

3.1. Le pôle d'excellence en matière de santé et de chimie :

Il existe en Alsace un « réseau thématique de recherche avancée » (RTRA) en matière de chimie et de santé. On peut le décomposer en deux axes de recherche : la chimie des matériaux et la chimie liée à la santé et au traitement de l'image. Ce pôle d'excellence représente surtout des emplois et donc de l'attractivité pour les chercheurs mais aussi pour les étudiants de ces domaines.

3.2. Les institutions européennes

La présence de nombreuses institutions et organismes européens à Strasbourg est source d'attractivité. Au niveau de l'enseignement supérieur, cela débouche sur de la recherche et sur la présence de nombreuses formations concernant l'Union Européenne. (Exemples : Droit communautaire, Droit de l'Homme, etc.).

3.3. Le tourisme et les patrimoines

3.4. Les infrastructures

La présence du Rhin donne à Strasbourg une dimension rhénane et une image au niveau international.

L'autoroute informatique qui passe à Strasbourg entraîne l'implantation d'entreprises dans le domaine de la technologie de l'information et de la communication (TIC). (Environ 70% des emplois alsaciens dans le domaine des TIC sont dans la CUS.)

3.5. Le système éducatif

Il serait bon de savoir s'il faut s'intéresser au système éducatif en entier ou seulement aux universités. Faut-il par exemple s'intéresser aux écoles d'art, d'infirmières, d'ingénieurs, aux BTS et IUT, etc. ?

Cela concerne également les différents types de formations (initiale et surtout continue), ainsi que les financements du système éducatif.

3.6. Les langues

De façon transversale, ces cinq domaines sont très liés, notamment en ce qui concerne les langues étrangères.